



### **Communiqué de presse**

Du 20 mars au 1<sup>er</sup> avril 2009, s'est tenue à Bamako, la 23<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP/UEMOA).

Ont pris part à cette session, les députés membres du CIP du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

La cérémonie d'ouverture solennelle a eu lieu le mardi 24 mars 2009 dans la salle de conférence de l'Hôtel Radisson, en présence de membres du Gouvernement, de Monsieur Ousmane BA, 3<sup>ème</sup> Vice-président représentant le Président de l'Assemblée nationale, de Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, de Monsieur Oumarou Ag Mohamed Ibrahim, Président du Haut Conseil des Collectivités territoriales, de membres du Corps Diplomatique, des honorables députés et de nombreux invités.

A cette occasion, le 3<sup>ème</sup> Vice-président de l'Assemblée nationale a, au nom, du Président de l'Assemblée nationale souhaité la bienvenue aux participants et plein succès aux travaux de cette session.

L'allocution d'ouverture de la session a été prononcée par Son Excellence Monsieur Mélégué TRAORE, Président du CIP.

Celui-ci a loué la qualité de la relation que le CIP entretient avec le parlement du pays du siège. Il a salué le rôle de pionnier que le CIP joue dans l'intégration. Il s'est félicité de l'excellence des rapports de collaboration avec l'exécutif et particulièrement avec la Commission de l'UEMOA et a invité son successeur à consolider cet important acquis. Il a salué la qualité des actions du CIP qui a su s'affirmer dans le dispositif institutionnel de l'Union. Il a émis le vœu de voir le CIP passer à une étape supérieure, celle du parlement avec le parachèvement des formalités de ratification. Il a évoqué la perspective de l'élection des membres de ce parlement au suffrage universel direct.

Les travaux de cette session ont porté sur :

- le rapport d'activités du CIP présenté par le président du Comité ;
- le rapport annuel sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union présenté par le Président de la Commission de l'UEMOA ;
- les exposés du Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire communautaire, des transports et du Tourisme, Monsieur Ibrahim TAMPONE, et de celui en charge des

Politiques Economiques et de la Fiscalité intérieure, Monsieur Abdou SAKHO ;

- le renouvellement des structures du CIP ;
- l'examen et l'adoption des rapports des sous-comités.

Ainsi, conformément à l'article 35 du Traité de l'UEMOA, le Comité a élu, à l'unanimité, Monsieur Oundé TOULEMA, Président du Comité Interparlementaire.

La présentation du rapport sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union par le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE et les exposés des Commissaires ont été un temps fort de la session. Les échanges ont permis d'informer les parlementaires sur les avancées enregistrées en 2008 dans la conduite des grands chantiers de l'UEMOA.

Les rapports des sous-comités assortis de recommandations, une résolution et des motions ont été examinés et adoptés en plénière.

La résolution se rapporte à la situation socio-politique en Guinée-Bissau. Le CIP a condamné l'assassinat odieux de Son Excellence Monsieur Joao Bernardo VIEIRA, Président de la République de Guinée-Bissau et du chef d'Etat major des Armées, le Général Batissa Tagme NAWAIE. Il a lancé un appel pour le respect de l'ordre constitutionnel et soutenu fortement les enquêtes nationales et internationales en vue de déterminer les responsabilités et de punir les coupables. Il a décidé d'envoyer une mission de solidarité en Guinée-Bissau.

Le CIP a adopté une motion spéciale de félicitation adressée au Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, à la suite de son élection à la présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA.

En hommage à la qualité de ses actions à la tête du Comité Interparlementaire, une motion spéciale a été adressée au Président sortant du CIP, Son Excellence Monsieur Mélégué TRAORE.

Le nouveau Bureau du Comité Interparlementaire a été reçu en audience par le Président de la République, S.E.M. Amadou Toumani TOURE, Président en exercice de l'UEMOA.

Le CIP a remercié les autorités maliennes et la Commission de l'UEMOA pour la sollicitude et les égards dont il a été l'objet et pour l'assistance soutenue apportée dans la bonne organisation de la 23<sup>ème</sup> session.

Fait à Bamako, le 31 mars 2009

**Le Secrétaire Général Permanent**  
**Boubacar Gado IDI**